



MAISON D'ARRÊT DE DIGNE

DÉCLARATION LIMINAIRE CSA 17 AVRIL 2023

Monsieur le chef d'établissement , Messieurs et Mesdames membres du CSA De la Maison d'Arrêt de Digne .

En ouverture de ce premier CSA local de la Maison d'Arrêt de Digne , le syndicat local Force Ouvrière Justice tenait à remercier l'ensemble des Personnels de tous corps et tous grades qui lors des dernières élections professionnelles ont apporté leurs suffrages à notre organisation syndicale !

Nous donnant ainsi une large majorité avec un score historique de 72,2 % , de ce fait nous voilà ici avec les trois sièges de ce comité tenus par Force Ouvrière Justice !

Sachez Monsieur le chef d'établissement que Force Ouvrière justice continuera à être force de proposition et quand il le faudra force d'opposition .

Ainsi nous dénonçons aujourd'hui la non promulgation de postes à la prochaine CAP de mutation des Surveillants / Surveillants Brigadiers pour la maison d'Arrêt de Digne ! Cela fait deux CAP de suite qu'un départ en retraite n'a pas été comblé ! Force Ouvrière Justice n'est pas non plus optimiste pour la suite car malheureusement ce que nous prédisions et dénoncions lors du dernier CTS de 2022 s'est avéré à savoir : la fuite en avant de l'administration pénitentiaire qui malgré le manque de recrutement de Surveillants continue à mettre en place les nouvelles missions : ELSP SAS !

Le choix de la Direction Interrégionale de Marseille de mettre uniquement les postes de la prochaine CAP au service de ces nouvelles missions nous laissent dubitatifs ! Les surveillants de détention sont en voie de disparition ! Il manquait selon la DI 260 Surveillants avant cette CAP alors lors de la prochaine il y en aura autant : nombre augmenté par les futurs départs en retraite et autres !

Les Personnels de la maison d'Arrêt de Digne se trouvent impactés par cette hérésie ! Nous aurons un autre départ en retraite au mois de juillet et un Collègue qui demande un CLM ! Donc plus que 17 Surveillants en détention sur 20 ! Certes Monsieur le chef d'établissement vous avez pris des décisions afin de minimiser l'impact de ce manque d'effectif sur le service des Surveillants mais cela est très tendu et nous tournerons en mode dégradé !

Le bureau local Force Ouvrière Justice s'est réuni jeudi 13 avril 2023 afin de déterminer et définir nos actions à venir afin de dénoncer ce véritable scandale ! Nous sommes déterminés dans un premier temps à dénoncer publiquement ce manque de Personnel et suivant la réaction ou non de l'administration à en appeler à la mobilisation !

Force Ouvrière Justice dénonce la loi sur les retraites que nous avons combattue dans la rue avec notre Union Départementale et malgré sa promulgation nous restons mobilisés et attentifs sur le sujet ! Car notre profession n'est pas seulement pénible elle est dangereuse !

Aussi le passage en catégorie B pour le corps d'encadrement et d'application et en catégorie A pour les officiers annoncé pour le 1^{er} janvier 2024 par Monsieur Dupont Moretti garde des sceaux n'est que justice revendiquée par le Syndicat National Force Ouvrière Justice ! D'ailleurs les propositions faites en matière indemnitaire et statutaire par Force Ouvrière Justice sont espérées et attendus par les Collègues !

Voilà Monsieur le Président , Mesdames et Messieurs membres du CSA le contexte social dans lequel va se dérouler la première réunion de cette instance !

**LES REPRÉSENTANTS FORCE OUVRIÈRE JUSTICE AU CSA DE LA
MAISON D'ARRÊT DE DIGNES-LES-BAINS**